CHU DE REIMS

INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE
INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU CHU DE REIMS
45 rue Cognacq Jay - 51092 REIMS CEDEX
Tél : 03.28.78.74.59 – Fax : 03.26.78.89.95
ifcssecret@chu-reims.fr

PROJET DE FORMATION

2023 - 2024

INSTITUT DE FORMATION CADRES DE SANTE

SOMMAIRE

Partie 1 : Informations générales

- Généralités
- Opérateurs
- Antécédent du projet et synergie

Partie 2 : Présentation du projet

- Résumé
- Description
- Modules de travail

Annexes

- Annexe 1 : Indicateurs de résultats
- Annexe 2 : Fiches d'organisation des stages
- Annexe 3 : Fiches d'appréciation de stages

PARTIE 1 : INFORMATIONS GENERALES

Titre : PROJET DE FORMATION INSTITUT DE FORMATION DE CADRES DE SANTE DE REIMS menant aux diplômes :

- Cadre de Santé et
  - Master 2 mention Management des organisations du secteur sanitaire et social – parcours : management des unités de soins (MUS)
  - Master 2 mention Analyse et politique économiques - parcours : Chargé d'Etude en Economie de la Santé et Protection Sociale (C2ESPS)

Abréviation : PF-IFCSR

Dates de démarrage :11 septembre 2023

Date de clôture : 28 juin 2024[1]

Thème : professionnalisation des étudiants cadres de santé année 2023-2024

GENERALITES

Comme une grande majorité de structures de formation, l'IFCS de Reims appuie son efficacité sur la démarche projet. Cette démarche consiste autant à présenter sa mission de formation qu'à en détailler la mise en œuvre et à en évaluer le déploiement.

Conforme au programme officiel des études relatif à la formation des cadres de santé[2], ce projet a pour ambition de clarifier les objectifs et les modalités opérationnelles poursuivis par l'équipe pédagogique et les étudiants de l'IFCS pour l'année à venir.

Ce travail est notamment le reflet de la réflexion de l'équipe pédagogique. Nourrie par une expérience de nombreuses années de questionnement, d'observation et de démarche réflexive, cette construction a progressivement gagné en cohérence tant sur l'appréhension des idées, des pensées et des thèmes enseignés que sur la pratique andragogique choisie. Au-delà de l'outil de communication et de mise en conformité qu'il prétend être, ce projet engage et responsabilise fortement les acteurs de la formation à l'IFCS de Reims.

Le raisonnement déployé est conçu pour s'inscrire davantage dans l'évolution du métier de cadre de santé que dans une immédiateté contextualisée. Il s'agit bien de former des cadres de santé capables de s'adapter rapidement à la réalité des systèmes, structures et organisations de santé (en établissement de soins comme en institut de formation). Toutefois la vision adoptée est celle de la santé considérée comme une science anticipatrice et prospective devant amener les professionnels de santé à se préparer à faire face à des changements qui concerneront leurs pratiques, leurs représentations et leur organisation dans des environnements mouvants.

[1] Fin septembre 2024 si revalidation M6

[2] Décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé
Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme cadre de santé
Arrêté du 27 mai 1997 relatif au diplôme cadre de santé
Arrêté du 16 août 1999 modifiant l'arrêté du 18 août 1995
Circulaire DGS n° 99/508 du 25 août 1999
Arrêté du 14 août 2002 modifiant l'arrêté du 18 août 1995
Décret n° 2005-723 du 29 juin 2005 relatif au régime budgétaire des écoles
Arrêté du 20 août 2008 modifiant l'arrêté du 18 août 1995
Décret n° 2008-806 du 20 août 2008 modifiant le décret n° 95-926 du 18 août 1995
Arrêté du 31 juillet 2009 du Ministère de la Santé et des Sports relatif aux autorisations des Instituts de formation préparant au diplôme cadres de santé et aux agréments de leur directeur
Arrêté du 15 mars 2010 relatif au Diplôme de Cadre de Santé

Il est question notamment d'envisager différentes dimensions de transformation du système de santé :

- **Les évolutions épidémiologiques** consécutives notamment au vieillissement de la population (maladies chroniques, neurodégénératives, neurovasculaires, troubles psychiatriques, déficits sensoriels, troubles de l'appareil locomoteur…) qui vont demander un accroissement intensif des besoins en accompagnement des personnes et de leur entourage (développement des services d'aide à la personne, essor en matériel de suppléance….) ; et également à la gestion des risques sanitaires (pandémie, épidémie, maladies nosocomiales….).

- **Le développement des bases de données** numériques et de leurs outils d'analyse adaptés aux milieux professionnels et aux politiques de santé

- L'implantation de **nouveaux acteurs en santé** et de nouvelles formes d'organisation du marché de la santé impactant la distribution des soins et les processus de formation (initiale et continue)

- **La soutenabilité économique** relative à l'adaptation aux modes de financement et aux évolutions des prises en charge dans les parcours de soins.

- Les différents types **d'innovations** qui vont impacter le système de soins :

  - Innovations technologiques (biomatériaux, télémédecine, biomarqueurs…),
  - Nouveaux types de relations (professionnel/usager, formateur/apprenant,..)
  - Nouvelles dimensions identitaires (infirmière en pratique avancée,….)

- La création de différentes structures permettant d'améliorer **l'égalité d'accès aux soins** en questionnant les pratiques de chaque professionnel de santé

De façon opérationnelle, ce projet :

- Précise les orientations pédagogiques et l'organisation de la formation
- Présente les fondements et les fils conducteurs choisis pour favoriser les apprentissages des étudiants et pour accompagner leur parcours de professionnalisation
- Explique l'articulation entre les modules de la formation de cadre de santé et les unités d'enseignement des Master 2.

De façon matérielle, ce projet :

- s'inscrit dans le cadre d'un autofinancement de la formation.

OPERATEURS

LES CO-CONSTRUCTEURS DE LA FORMATION

C'est l'intelligence collective qui fonde l'essence du travail initié à l'IFCS de REIMS. Le « travailler ensemble », qui indéniablement crée de la valeur à toute activité, cherche à être mobilisé, par tous et à tout moment.

22 Les Etudiants Cadres de Santé

Ils s'engagent à suivre les 10 mois de formation et donc à l'accepter et l'investir, pour changer de groupe d'appartenance et de modèles de référence afin de devenir des cadres de santé armés pour répondre à des logiques complémentaires, concurrentes et parfois antagonistes (logique de soin, logique financière, logique de stratégie individuelle ou collective, logique d'établissement, de territoire, logique de spécialité etc…)

Mathieu BARBIER HATAT Elodie BRETECHE Elodie CADET Thomas CHRETIEN Gauthier DECARY Stéphanie DRAGAN GROCOLAS Isabelle HOURDRY Pauline LABBE Nadège LALOI Aliénor MARIETTE Aline MARNAT RAFAEL Jordan GORIUS MARTIN Tiphanie MARTIN Céline MICAULT Bryan MURGUET Hidayet AZDEMIR Maud PERROT Gaêlle SATOLA Brahim TRIFFI Peggy YUIKETI,

Le directeur de l'IFCS, Directeur des Soins

hquinart@chu-reims.fr – 03 26 78 74 58

Hervé QUINART

Responsable du projet et de sa mise en œuvre, il est le garant de sa réussite. Il intervient dans la formation lors de temps de médiations collectifs et dispense certains enseignements.

2 Les cadres de santé formateurs permanents

channequin@chu-reims.fr - 03 26 83 28 50
ohilbig@chu-reims.fr - 03 26 83 28 51

Catherine HANNEQUIN

Olivier HILBIG

Professionnels infirmiers, ils conçoivent, et organisent les conditions d'apprentissage en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. Ils coordonnent et dispensent des séquences de formation dans des domaines liés aux organisations, à la pédagogie et au management.

Ils participent aux évaluations des travaux réalisés par les étudiants

Agent administratif

dbellaton@chu-reims.fr 03 10 73 67 05

Dorothée BELLATON

1 Les enseignants universitaires

Monique.combes@univ-reims.fr

Professeure des universités en Sciences de Gestion à l'Université de Reims Champagne Ardenne (URCA)
Laboratoire REGARDS- Professeure associée à la chaire ESS
Responsable du Master Management des Unités de Soins
Directrice de l'IMCA

Monique COMBES-JORET

Elle est l'interlocutrice privilégiée dans le partenariat

IFCS/URCA.

jp.domin@univ-reims.fr

Jean-Paul DOMIN

Professeur de Sciences Economiques à l'Université de Reims Champagne Ardennes (URCA) coresponsable du parcours Chargé d'Etude d'Economie de la Santé et Protection Sociale (mention Analyse et politiques économiques)

Maitre de conférences HDR en Sciences Economiques à l'Université de Reims Champagne Ardennes (URCA) coresponsable du parcours Chargé d'Etude d'Economie de la Santé et Protection Sociale (mention Analyse et politiques économiques)

Florence GALLOIS

Ils sont les interlocuteurs privilégiés dans les partenariats IFCS/URCA, et coordonnent les enseignements universitaires

1 **La secrétaire du Master MOS (parcours MUS)**

Laurence MAYEUX

La secrétaire du Master APE (parcours C2ESPS)

Céline MARCHE

UFR de Sciences Economiques et de Gestion

Elles gèrent le dossier administratif universitaire des étudiants

Laurence.mayeux@univ-reims.fr

Celine.marche@univ-reims.fr

Les intervenants extérieurs

Sophie BERJOT, Maxime THORIGNY, Fabrice DANNEQUIN, Jimmy MOREL, Freddy THOMAS, Thierry BRUGEAT, Marc FOURDRIGNIER, L'EQUIPE DE DIRECTION DU CHU ET PROFESSIONNELS CADRES DE PÔLE, etc...

Professionnels de santé, universitaires, ils sont sélectionnés pour leur expertise dans les domaines spécifiques

La visée de tous ces acteurs est que les apprenants deviennent des cadres de santé compétents, réflexifs, opérationnels et réalistes dès la sortie de l'IFCS et adaptables aux évolutions du monde de la santé tout au long de leur carrière. La formation dispensée est fondée sur une conception pluridimensionnelle du métier de cadre de santé. Les compétences travaillées lors des 42 semaines de formation prennent appui sur le référentiel de compétences validé par la DGOS en 2012, qui regroupe 10 compétences :

1. Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin et de formation
2. Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soin et de formation
3. Manager des équipes pluri professionnelles
4. Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle

5. Contrôler et évaluer les activités et les compétences
6. Conduire une démarche qualité et de gestion des risques
7. Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche
8. Communiquer, transmettre les informations et rendre compte
9. Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé et des soins pour la formation initiale et continue
10. Prendre des décisions dans son champ de responsabilités

ANTECEDENTS DU PROJET et SYNERGIE

En 2005, les équipes pédagogiques de l'IFCS de REIMS et de l'IRUSSA (Institut Régional Universitaire des Sciences Sociales Appliquées) décident, d'une part, de formaliser le partenariat que ces deux organismes avaient développé, et de valoriser l'année de formation cadre de santé, et d'autre part, de la rendre visible par l'obtention d'un diplôme universitaire. L'idée était également d'appliquer avec anticipation les directives européennes en matière de formation (dites : accords de Bologne). La finalité d'alors était d'affirmer l'exigence d'une professionnalisation accrue des opérateurs en renforçant, notamment, la mobilisation d'une expertise socio-économique. Outre l'inscription dans le monde universitaire, la plus-value du projet était d'encourager la synergie que créait la rencontre de professionnels provenant des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux en s'appuyant sur leur expérience professionnelle.

Forts des résultats positifs induits par cette coopération, l'IRUSSA (qui a intégré l'Université Reims Champagne Ardenne – URCA -) et l'IFCS n'ont eu de cesse que d'améliorer ce schéma. Si l'intitulé du diplôme a évolué (de « Spécialité Intervention sanitaire et sociale, parcours Encadrement des Unités de Soins » « vers Management sectoriel, parcours management des unités de soins »), la trame générale de ce dispositif reste identique. Il s'agit, maintenant, de dispenser un noyau relativement étendu de connaissances qui correspond à des enseignements relevant des grandes disciplines à la base de la formation cadre : économie, sociologie, gestion, droit (public, social et privé), complété par l'enseignement d'une langue vivante (anglais). La pluridisciplinarité qui caractérise ce noyau de connaissances répond tout particulièrement aux besoins des organisations et institutions sanitaires, à leurs modes et règles de fonctionnement, et à leurs stratégies. Les enseignements visent donc à donner aux étudiants les référentiels théoriques, cadre conceptuel, méthodes d'analyse et techniques à des professionnels appelés à administrer des organisations très diverses et complexes, avec la capacité d'y appréhender et de conduire les exigences du changement.

Jusqu'en 2015 l'IFCS était uniquement agréé pour accueillir des professionnels infirmiers. L'analyse des besoins et demandes des établissements sanitaires, le renforcement des collaborations/coopérations des professionnels de santé (parcours de soins, territorialité…) a incité à ouvrir l'accès de l'institut à d'autres métiers paramédicaux. Dans un premier temps aux masseurs-kinésithérapeutes et manipulateurs en électroradiologie médicale et aujourd'hui les trois filières de soins (infirmières, rééducation, et médico technique) sont représentées, le quota de 40 étudiants se déployant entre 33 infirmières, 2 masseurs kinésithérapeutes ; 1 diététicienne, 2 manipulateurs en électroradiologie médicale, 1 technicien de laboratoire et 1 préparateur en pharmacie. L'IFCS renforce ainsi les pratiques relatives à l'interdisciplinarité fondamentale dans l'élargissement environnemental des coopérations en santé.

Pour sa progression, l'IFCS cherche à s'améliorer en partageant ses pratiques. S'il le fait avec l'URCA, il l'affirme avec les structures sanitaires – notamment Champardennaises : le CHU de Reims

partenaire privilégié, ainsi que les centres hospitaliers d'Epernay, Charleville, Troyes, Rethel…, mais également au travers d'interactions avec les IFCS de Nancy, Besançon, Strasbourg, Dijon lors de rencontres des équipes pédagogiques (1 par trimestre) et sous forme d'une journée de conférence annuelle organisée et animée par les étudiants des cinq IFCS.

Cet esprit se renforce par l'ouverture cette rentrée (septembre 2023) d'un second partenariat avec l'URCA, UFR SESG, master AEP parcours C2ESPS. Il permet aux cadres de santé de s'inscrire dans les processus transversaux de chargé d'étude au regard de la mise en opérationnalité régionale, territoriale, voire locale de certaines politiques publiques. Le schéma de construction est identique dans sa structuration et ses objectifs poursuivis que le master MUS.

Concrètement, et toujours avec le souci de répondre aux évolutions que provoquent les besoins en santé des populations, l'interaction des trois formations se décline par :

- L'élaboration d'une organisation des enseignements en alternance (présence des étudiants à la faculté les lundi, mardi et mercredi toutes les 3 semaines) renforcée ou précisée par les interventions ou stages suivis à l'IFCS
- Une sélection d'entrée commune aux deux formations : le concours d'entrée de l'IFCS de Reims incluant la Validation des Acquis Professionnels (VAP) nécessaire à l'entrée en année de Master 2
- Des évaluations communes : module 2 et UE 33, module 4 et UE 43 (cf. page 21)
- Les rédactions et soutenance d'un mémoire professionnel sous la direction de deux directeurs, l'un universitaire, l'autre professionnel choisi par l'IFCS

C'est de cette histoire et grâce à ces pratiques que l'IFCS dispense une année de formation ouverte à beaucoup de possibles professionnels en termes d'expérimentations, de réflexivité, de tests des potentiels personnels. C'est pourquoi il souscrit et encourage toute initiative permettant à l'étudiant cadre de développer sa vision professionnelle en multipliant au travers des stages, notamment, des nouvelles rencontres, formes de pensées, représentations... Il favorise la découverte de nouveaux horizons, mais c'est à chaque étudiant de garantir la présence des ingrédients multiples, variés et complexes d'une formation que sont les objectifs à atteindre, l'ambiance, le rapport au formateur, les règles dans le groupe, la confiance qui s'instaure ou non, la communication verbale et non verbale, l'envie d'évoluer pour et par le service que l'on rend en tant que professionnel de santé. C'est en cela que l'étudiant s'engage à acquérir les savoirs qui étayeront son futur exercice.

PARTIE 2 : PRESENTATION DU PROJET

RESUME

Ce projet vise à guider les étudiants afin qu'ils deviennent, à l'issue de la formation, des cadres de santé compétents, réflexifs et opérationnels dans une réalité de rationalisation des process concourant à la santé de la population. C'est avec cette finalité que l'IFCS articule les 3 programmes de formations (Cadres de santé, Chargé d'étude et Manager en unité de soins). Les trois dénominations « cadre », « chargé d'étude » et « manager » sont employées indifféremment. *A priori* ces trois mots auxquels peuvent éventuellement être adjoints les termes de : « intermédiaire », « de proximité », « de terrain », désignent des encadrants situés dans les premiers niveaux hiérarchiques, non décideurs des choix stratégiques de l'établissement et ayant, une responsabilité dans l'organisation, la gestion humaine et l'administration d'une équipe de salariés ainsi qu'une activité de supervision des projets et des parcours de soins.

Au travers d'une andragogie fondée sur la confrontation d'apports conceptuel, méthodologique ou opérationnel avec son expérience, l'étudiant va donc acquérir des compétences lui permettant de mettre en action et d'évaluer les stratégies développées par son établissement. Il mettra alors en tension les différentes dimensions du métier de cadre de santé :

- La dimension de proximité au sens de partage du processus de répartition des responsabilités avec les autres professionnels
- La dimension transversale en cherchant à jouer de son influence, pour mobiliser des acteurs dépendant d'autres unités et d'autres hiérarchies autour d'un projet ou d'un produit commun
- La dimension institutionnelle en maintenant un équilibre entre les objectifs de l'entreprise et ceux des individus au travail
- La dimension de formation en favorisant le développement des savoirs des individus étudiants et/ou professionnels

L'enjeu, pour l'IFCS est de conduire les individus à un nouveau positionnement, leur faisant prendre de la distance sur leur exercice professionnel antérieur. Ce positionnement s'acquiert d'une part, grâce à un dispositif combinant la démarche andragogique de praxis et d'autre part l'expérimentation de normes formelles et informelles propices à l'exercice de l'autorité. Il s'agit d'utiliser des méthodes andragogiques qui entraînent le futur cadre à fonctionner dans la logique de résolution de problèmes ou, à un niveau plus « macro », sur le mode projet, ce qui procède dans un cas comme dans l'autre de la même rigueur méthodologique. A l'issue de leur formation, les étudiants cadres doivent avoir acquis une autonomie de raisonnement et d'action propice à l'exercice de leur fonction.

Par ailleurs, la posture de cadre tient à l'appropriation de normes formelles et informelles consubstantielle des dimensions conceptuelle et comportementale qui s'appuient sur deux modalités, l'une explicite (l'intériorisation des codes) et l'autre implicite (faite de contexte et d'imprégnation lors des stages notamment). Tout ceci concourt à amener les étudiants à anticiper les besoins émergents, ajuster l'existant et modéliser les réussites dans leur position de cadre intermédiaire.

Le cadre de santé assume ses fonctions au contact d'autres professionnels qui tous œuvrent pour le bien-être de la personne en demande de santé. Il est le garant au quotidien des pratiques professionnelles tant d'un point de vue des « bonnes pratiques » du service rendu aux soignés, que de la mise en œuvre des modes d'organisation définis par l'institution. Il est le garant de la qualité des soins dispensés par les professionnels et de l'évaluation de leurs pratiques.

Durant les 42 semaines de formation l'étudiant doit, à partir de son réservoir d'expérience, de sa volonté à apprendre, et de l'organisation proposée par l'IFCS, intégrer les 4 dimensions du métier de cadre de santé. Ces 4 dimensions correspondent aux compétences que doivent avoir les étudiants à l'issue de leur année de formation :

- se positionner en tant que cadre / adopter une posture cadre
- prévoir, organiser, décider, coordonner et contrôler les activités des professionnels des secteurs de soins et des étudiants en formation initiale. Evaluer leurs compétences
- participer aux besoins de santé de la population en veillant à la formation des professionnels et des étudiants
- contribuer à l'amélioration de pratiques de soins fondées sur la recherche.

DESCRIPTION DU PROJET

L'IFCS est autorisé à accueillir 40 étudiants recrutés suivant d'une part les modalités définies par l'Arrêté du 18 aout 1995 relatif au diplôme cadre de santé et d'autre part suivant la procédure de Validation des Acquis Professionnels (VAP) définie par la convention signée avec l'URCA pour la réalisation d'une formation concomitante entre la 2ème année de Master mention « management sectoriel », parcours «Management des Unités de Soins» et le diplôme de cadre de santé ou mention « Analyse des Politiques Economiques », parcours « Chargé d'Etude de l'Economie de la Santé et de la Protection Sociale ».

LE CALENDRIER :

	2023/2024			Semaine		IFCS
SEMESTRE 1	11 septembre 2023	au	15 septembre 2023	37	1	1
	18 septembre 2023	au	22 septembre 2023	38	2	2
	25 septembre 2023	au	29 septembre 2023	39	3	
	2 octobre 2023	au	6 octobre 2023	40	4	
	9 octobre 2023	au	13 octobre 2023	41	5	
	16 octobre 2023	au	20 octobre 2023	42	6	3
	23 octobre 2023	au	27 octobre 2023	43	7	4
	30 octobre 2023	au	3 novembre 2023	44	8	
	6 novembre 2023	au	10 novembre 2023	45	9	M1
	13 novembre 2023	au	17 novembre 2023	46	10	5
	20 novembre 2023	au	24 novembre 2023	47	11	M1
	27 novembre 2023	au	1 décembre 2023	48	12	M1
	4 décembre 2023	au	8 décembre 2023	49	13	6
	11 décembre 2023	au	15 décembre 2023	50	14	7
	18 décembre 2023	au	22 décembre 2023	51	15	
	25 décembre 2023	au	29 décembre 2023	52	16	vacances
	1 janvier 2024	au	5 janvier 2024	1	17	4 j tps perso
	8 janvier 2024	au	12 janvier 2024	2	18	8
	15 janvier 2024	au	19 janvier 2024	3	19	9
	22 janvier 2024	au	26 janvier 2024	4	20	M4
SEMESTRE 2	29 janvier 2024	au	2 février 2024	5	21	M4
	5 février 2024	au	9 février 2024	6	22	M4
	12 février 2024	au	16 février 2024	7	23	10
	19 février 2024	au	23 février 2024	8	24	
	26 février 2024	au	1 mars 2024	9	25	
	4 mars 2024	au	8 mars 2024	10	26	11
	11 mars 2024	au	15 mars 2024	11	27	12
	18 mars 2024	au	22 mars 2024	12	28	M5
	25 mars 2024	au	29 mars 2024	13	29	M5
	1 avril 2024	au	5 avril 2024	14	30	M5
	8 avril 2024	au	12 avril 2024	15	31	
	15 avril 2024	au	19 avril 2024	16	32	13
	22 avril 2024	au	26 avril 2024	17	33	
	29 avril 2024	au	3 mai 2024	18	34	
	6 mai 2024	au	10 mai 2024	19	35	3 j tps perso
	13 mai 2024	au	17 mai 2024	20	36	14
	20 mai 2024	au	24 mai 2024	21	37	15
	27 mai 2024	au	31 mai 2024	22	38	M6
	3 juin 2024	au	7 juin 2024	23	39	M6
	10 juin 2024	au	14 juin 2024	24	40	M6
	17 juin 2024	au	21 juin 2024	25	41	M6
	24 juin 2024	au	28 juin 2024	26	42	mémoire

LES ELEMENTS D'OPERATIONNALITE

La formation dure 10 mois – soit 42 semaines - Toutes les activités de formation sont obligatoires et exigent une disponibilité du lundi au vendredi entre 9h00 et 17h00. (Exceptionnellement au-delà et certains samedis).
Deux semaines de travail personnel de recherche et de documentation sont intégrées dans la formation
13 semaines de stage sont organisées (cf. chapitre stage) au cours des 6 modules qui séquencent la formation cadre.

L'année universitaire est scindée en 2 semestres. Les regroupements à l'URCA s'effectuent sur 15 semaines (validations comprises), les lundi, mardi et/ou mercredi à l'URCA en général. L'emploi du temps universitaire est communiqué par voie informatique sur le bureau virtuel individuel créé dès l'inscription.
Un émargement est exigé par demi-journée. Il appartient à l'étudiant de le transmettre à son établissement ou organisme financeur afin de faire valoir ses droits.

La semaine de congés prévue par la réglementation est positionnée la semaine 52 (4 jours). Aucun autre congé ne peut être octroyé. Le Règlement Intérieur précise que toute absence, ou départ avant la fin d'une intervention pour raison de force majeure doit faire l'objet d'une demande écrite motivée qui sera validée ou non par les formateurs.
L'amplitude horaire est de 35 heures durant les stages. Les salles d'enseignement sont accessibles du lundi au vendredi de 7h00 à 21h00. Très exceptionnellement, après demande aux formateurs, elles peuvent être ouvertes les samedis. La tenue des salles est de la responsabilité des étudiants (fermeture lumières, volets, fenêtres …) Le planning hebdomadaire est communiqué par mail une semaine à l'avance. Si un report ou une annulation d'enseignement intervient, une activité de remplacement est proposée.

Deux représentants d'étudiants (1 titulaire et 1 suppléant), par profession pour lesquelles l'institut est agréé, sont élus par leurs pairs en début de formation afin d'assister et de représenter leurs pairs aux conseils techniques, au conseil de discipline et lors des conseils d'orientation et de perfectionnement de l'URCA.

LE STAGE

Le stage est l'un des espaces qui va permettre de développer des savoirs expérientiels et des savoirs d'action en explorant la fonction cadre. Il favorise la compréhension du positionnement et de l'exercice, et permet à l'étudiant de confronter ses observations et analyses avec des pairs et de découvrir d'autres dynamiques de travail (conception, modes, application…).

Il permet de potentialiser la synergie de l'alternance, c'est-à-dire qu'il renforce les apprentissages formels nécessaires pour faire progresser les acquis de la pratique et/ou pour transposer les savoir-faire développés à l'IFCS et dans les situations de travail.

La finalité est d'affirmer le désir d'apprendre et de donner sens à la formation elle-même.

Le choix des terrains de stage relève de la responsabilité du directeur de l'IFCS en partenariat avec les responsables des structures d'accueil. Les stages sont retenus pour leur intérêt pédagogique.

La planification des stages pour l'année scolaire est contrainte par les dispositions d'accueil des structures (vacances scolaires notamment) et par la planification des temps de regroupement de la faculté. L'IFCS a, néanmoins, opté pour 13 semaines de stage (l'arrêté régissant la formation permet un choix entre 13 semaines et 15 semaines) afin d'intégrer théorie et modes d'action dans une alternance la plus professionnalisante possible.

La convention de stage est, pour les stagiaires, l'équivalent du contrat de travail. Rendue obligatoire par le décret publié au Journal Officiel le 31 août 2006, la convention de stage a pour but de préciser les engagements et responsabilités de l'IFCS, de la structure d'accueil et du stagiaire. Elle doit être obligatoirement signée par les 3 parties avant le premier jour du stage. Pour cela il est nécessaire, pour les stages relevant d'une recherche personnelle de l'étudiant, que les éléments identifiant la structure soient communiqués aux formateurs de l'IFCS impérativement 3 semaines avant le début du stage.

En regard de son projet professionnel, des connaissances et aptitudes que l'étudiant souhaite développer ou acquérir, il doit rédiger des objectifs personnels en termes de motivations et de résultats à atteindre qu'il présente à l'équipe pédagogique et au responsable du stage. Doivent s'y adjoindre une présentation de l'IFCS, du métier de cadre de santé (s'il y a lieu) et un CV.

L'évaluation du stage se réalise par le tuteur/maître du stage, à l'aide d'une feuille de stage qui appartient au dossier scolaire de l'étudiant. Elle est commentée et remise à l'étudiant avant la fin du stage. Une fiche de « présence de stage » est certifiée par le responsable du stage.

STAGE MODULE 1 : Initiation à la fonction d'encadrement

Du 06 au 10 novembre 2023 et du 20 novembre au 01 décembre 2023

Le stage doit se dérouler en dehors des secteurs sanitaire, social et médico-social et la recherche être effectuée, en regard des difficultés rencontrées, pendant les vacances d'été. Ce stage, comme tous les autres, fait l'objet d'une validation par l'équipe pédagogique au plus tard à la rentrée.
L'IFCS a fait le choix de scinder ce premier stage en 3 périodes :

- La première se déroule sur le lieu du stage et permet à l'étudiant de collecter les éléments qu'il juge pertinents afin de répondre aux objectifs institutionnels

- La deuxième est un retour à l'IFCS, afin que l'étudiant présente à l'équipe pédagogique et à ses collègues de promotion un début d'analyse, enrichi par les interrogations multiples

- La troisième période permet, en retournant sur le terrain de stage, de développer l'observation et de l'axer sur la problématique à étudier

Finalité

Appréhender une organisation professionnelle et une structure de travail en lien avec ses missions et son utilité sociale.

Objectifs

- Identifier la complexité de l'environnement de l'organisation
- Situer le rôle du cadre et son champ d'action, ses liens internes et ses relations extérieures avec les professionnels, les usagers ou les clients
- Problématiser un événement lié au terrain de stage

Modalités

Il se déroule, obligatoirement, auprès d'un personnel d'encadrement, dans un(e) :

- entreprise
- organisme public
- établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)*
- association

qui doit être hors structures sanitaires et/ou sociales et compter au moins 60 salariés.
L'étudiant effectue la recherche du stage qui est validée par l'équipe pédagogique.

STAGE MODULE 4 : fonction d’encadrement

Du 22 janvier au 09 février 2024

Ce stage proposé par l’IFCS se déroule dans un établissement de santé qui est autre que celui d’où provient l’étudiant. L’encadrement est assuré par un cadre de santé désigné par la direction des soins de l’établissement d’accueil.

Finalité

Appréhender la fonction cadre de santé en regard des savoirs thésaurisés au cours de la formation.

Objectifs

- Identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces de la structure
- Repérer le positionnement du cadre de proximité en regard des différents acteurs, les stratégies et enjeux développés
- Expliquer le rôle du cadre en tant que garant de la qualité.

STAGE MODULE 5 : fonction de formation

Du 18mars au 05 avril 2024

L'équipe pédagogique recense dès juillet les possibilités d'accueil des Instituts de Formation. Compte-tenu du nombre d'instituts en Champagne-Ardenne les propositions sont élargies aux régions voisines. Les affectations seront proposées par l'IFCS, en regard du projet de l'étudiant.

L'IFCS a fait le choix de positionner le module 5 antérieurement au module 4, car il estime que les méthodes et outils d'enseignement peuvent être pour partie transposables aux activités managériales telles l'utilisation d'outils de résolutions de problème, la conduite de réunion etc.

Finalité

Analyser, à partir des connaissances empiriques et théoriques, la philosophie, les principes, les méthodes et moyens qui sous-tendent la formation de professionnels.

Objectifs

- expliquer l'organisation et ses missions
- Situer le rôle du cadre formateur et son champ d'action, ses liens internes et ses relations extérieures avec les étudiants, les intervenants et les pairs
- Expérimenter une activité d'animation

STAGE Module 6 : approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation

Du 27 mai au 21 juin 2023

Le choix de ce dernier lieu de stage appartient à l'étudiant. La recherche doit être en cohérence avec son projet professionnel et/ou le thème de son mémoire de recherche. L'équipe conseille, accompagne et valide la recherche suivant sa valeur pédagogique et l'argumentation de l'étudiant. L'étudiant doit prendre en compte les difficultés d'accueil des différents établissements (notamment lors d'un projet de stage à l'étranger ou dans une institution très sollicitée type Hôpital G Pompidou, Institut Gustave Roussy…) en amorçant ses recherches dès janvier. Un projet de stage est présenté au terrain d'accueil.

Finalité

Approfondir/affirmer les connaissances, compétences et aptitudes acquises au cours de la formation.

Objectifs

- Découvrir des méthodes, moyens et outils de management nouveaux

- Repérer la politique managériale de l'institution et ses répercussions sur le style managérial du cadre référent de stage

- Recueillir des éléments alimentant la soutenance mémoire

- Conforter un projet professionnel nouveau qui a pu émerger lors de l'année de formation à l'IFCS.

Modalités

Il se déroule dans un établissement de santé ou de formation qui est hors champ d'influence de l'établissement d'origine de l'étudiant ou à distance d'au moins 100 km. L'ambition première est que l'étudiant expose et expérimente la conception de sa position cadre à des professionnels empreints d'autres visions ou philosophie. (le postulat défendu étant qu'un territoire de santé est marqué par les pensées développées par l'établissement de référence du territoire)

L'étudiant effectue la recherche du stage qui est ensuite validé par l'équipe pédagogique.

LA METHODE ET TRANSMISSION DES SAVOIRS : L'ANDRAGOGIE

Au regard des particularités des étudiants cadres de santé, en tant qu'adultes cherchant à satisfaire un besoin de :

- Apprendre de nouvelles compétences ou pratiques
- Obtenir de nouvelles informations visant l'atteinte de nouvelles compétences
- Avoir une formation qui satisfait leurs désirs personnels et professionnels
- Améliorer une compétence ou une pratique professionnelle déjà acquise

L'équipe andragogique cherche à faciliter l'assimilation des connaissances, provoquer une transformation chez l'apprenant, le conduire vers sa propre construction de savoirs à partir de contextualisation et de confrontation à des situations qui vont conduire à utiliser ou penser le savoir visé, la compétence recherchée.

La méthode privilégiée est le **travail dirigé** basé sur l'approfondissement et l'intégration des connaissances et aptitudes acquises au cours de la formation. Il permet de consolider des habiletés liées au processus de recherche par :

- le développement d'une argumentation structurée
- le repérage, l'utilisation judicieuse et la critique de l'information
- l'application pratique de cette démarche dans son domaine d'intérêt (management, formation…)

Il reflète un processus d'appropriation des connaissances au moyen d'un examen critique des écrits théoriques et empiriques dans un domaine

Il a pour but de réaliser une démarche d'analyse et d'intégration de connaissances en vue d'élaborer une modélisation nécessaire à la future fonction.

C'est principalement une activité collective donc un travail pratique conduisant à la rédaction d'un document.

Le travail dirigé est une activité pendant laquelle les étudiants sont guidés ponctuellement par les formateurs. Son déroulement est séquencé pour permettre, d'une part, aux étudiants de compléter, approfondir leurs recherches et/ou corriger un point particulier, effectuer une synthèse et apporter des informations. C'est d'autre part pour le formateur, la possibilité d'évaluer :

- la capacité des étudiants à communiquer de façon claire et structurée des idées et des connaissances
- l'autonomie des étudiants pour comparer les notions théoriques et les concepts concernant un sujet particulier
- la capacité d'analyse et de synthèse des étudiants
- la rigueur et la discipline de l'étudiant pour présenter une recherche

Le résultat attendu à travers le document écrit doit mettre en évidence:

- la compréhension d'une consigne de travail avec une approche sémantique et conceptuelle significative en l'intégrant dans un domaine, discipline et champ de recherche.
- La formulation d'une problématique et la construction d'un argumentaire et d'un contre argumentaire.
- Le positionnement adopté par le groupe en regard du sujet et les connaissances potentiellement transférables sur le « terrain »
- La méthodologie de travail employée par le groupe

En regard du contexte sanitaire mais également et surtout de l'émergence des nouvelles technologies numériques dans l'apprentissage, l'IFCS propose des interventions à distance au travers de différents outils : télé-enseignement, e-learning, capsules…. Ce qui contraint l'étudiant à s'assurer de posséder le matériel *ad hoc* et d'appliquer les règles de communication élémentaires (caméra allumée, présentation correcte)

Le deuxième moyen favorisé est le **travail en simulation**. C'est une méthode d'évaluation et d'amélioration des pratiques préconisées par l'HAS dès 2012 pour le développement professionnel continu. *(Guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé, HAS, 2012).*

C'est une méthode pédagogique novatrice, basée sur l'apprentissage expérientiel (apprentissage complexe en situation) et la pratique réflexive. Elle permet d'apprendre à tester et à développer ses propres modèles afin de gérer au mieux les ambiguïtés, incertitudes et changements rencontrés. Elle s'inspire également du concept de l'erreur formative et favorise le développement de l'autonomie et de la responsabilité. Elle intègre des objectifs de formation et d'analyse des pratiques et est initiée à partir de scénarios de simulation.

Les séances de simulation ont pour objectifs de permettre aux apprenants de se mettre en situation pour s'entraîner à effectuer des gestes ou résoudre des problèmes de situations de soins ou de management à partir d'un scénario construit. La performance attendue des apprenants est celle d'un investissement lors de la séance de simulation et d'une participation active et bienveillante pendant le débriefing. L'analyse concerne les actions réalisées pendant la séance de simulation et jamais les individus en tant que personne.

Chaque scénario est déroulé lors d'une séance de simulation à l'issue de laquelle un débriefing est réalisé et des actions d'amélioration proposées.

Déroulement d'une séance de simulation :

- Briefing
- Pratique simulée
- Débriefing – feed-back (3 phases)

Une analyse/évaluation de la séquence de simulation est recommandée au terme de la séance afin d'en mesurer la pertinence et les éventuelles retombées.

Les séances de simulation suivent les règles de bonnes pratiques. Une charte déontologique de fonctionnement en simulation permet de travailler dans un climat propice et respectueux de chaque personne. *(Guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé, HAS, 2012).*

Au sein de l'IRF, le centre de simulation se trouve au 1er étage et comprend 2 salles de pratiques équipées en fonction des scénarios proposés, une salle technique et une salle de débriefing d'une capacité de 20 personnes.

A l'IFCS, cette méthode pédagogique est proposée aux étudiants dans le cadre du module 4 (scénarios proposés : entretiens d'évaluations, entretiens de recadrage, animation de réunions…) et du module 5 (animation d'une séquence pédagogique…).

Les séances de simulation sont mises en œuvre à partir de scénarios spécifiques au contexte de travail du cadre de santé (élaborés et testés par l'équipe pédagogique) et dans le respect du programme de formation des cadres de santé.

Le bon déroulement ainsi que le bénéfice de ces séances pour l'étudiant cadre est corrélé nécessairement à l'investissement de chacun, tant dans le temps de pratiques simulées que celui du débriefing.

LES ATELIERS SUIVI DE MEMOIRE IFCS

L'IFCS propose des temps appelés « ateliers » qui ont comme objectif de mettre en valeur les concepts et outils théoriques à partir d'un questionnement rencontré au décours de la pratique (mémoire de recherche professionnelle).
L'étudiant doit montrer et démontrer ses capacités à contextualiser et théoriser une situation et à faire émerger un questionnement qu'il conceptualise et explore à partir de techniques d'analyses.
Il s'agit de stimuler les capacités d'analyse et de synthèse de l'étudiant aux travers de questionnements, conseils, commentaires des autres étudiants et du formateur. Ces ateliers mobilisent les aptitudes à exposer clairement et synthétiquement un sujet. Ils permettent d'argumenter les choix de méthodes, de courants de pensées, d'auteurs et de raisonnements devant un public.

Cela stimule également les compétences rédactionnelles et d'orateur de l'étudiant chercheur.

Le travail de conception du mémoire appelle, généralement, 2 approches :

- **Une approche inductive** qui part de l'observation pour émettre ou préciser des hypothèses
- **Une approche hypothético-déductive**, la plus fréquente, qui consiste à valider des hypothèses par l'observation.

C'est un temps fort de la formation cadre de santé :

- **pragmatiquement**, le mémoire sanctionne l'obtention des modules 3 et 6 de la formation cadre de santé, ce qui représente 1/3 des modules de la formation. Il clôt la formation et nécessite un investissement en temps et en curiosité important et régulier (travail qui file du début jusqu'à la fin de la formation)
- **symboliquement**, il inscrit l'étudiant dans un schéma de raisonnement « universitaire »
- **professionnellement**, il ouvre les portes à une posture de chercheur hautement revendiquée par les professionnels soignants aujourd'hui. Il permet de questionner et d'enrichir les pratiques et l'exercice des cadres de santé.

Les ateliers reposent sur l'interaction, la synergie que le groupe de travail peut, veut et sait produire. C'est une méthode de travail collectif : l'écoute, le partage, la neutralité et l'encouragement mutuel sont les éléments essentiels.

Chaque étudiant présente son sujet et les questions qu'il se pose. Il recueille les avis des autres membres du groupe. Le soir même de l'atelier, une synthèse des propos échangés est rédigée à l'aide notamment des notes qu'auront pris deux autres étudiants sur ce qui a été exposé et recommandé. Cet outil facilite le suivi de la progression de la recherche et aide à la gestion des rétroactions inhérentes à toute étude.

Des rencontres individuelles avec les formateurs peuvent être nécessaires mais en aucun cas régulières. Les directeurs de mémoire étant mandatés pour ce type de suivi.

L'URCA a la charge de la méthodologie de recherche.

Dix-huit heures y sont spécifiquement consacrées et un support écrit est donné à l'étudiant. Il retrace les points méthodologiques essentiels et les règles de présentation à suivre strictement (ces dernières sont également à expérimenter dans tout travail écrit produit à et pour l'IFCS).

L’EVALUATION

L’évaluation est la démarche qui vise à mesurer et caractériser le résultat d’une situation d’apprentissage. L’IFCS en fait une disposition andragogique où l’étudiant devra être en capacité d’évaluer sa progression par le diagnostic de ses niveaux de performance. Elle concerne les exigences requises pour le diplôme cadre de santé et le master.

L’évaluation s'appuie sur des critères portés à connaissance de l’étudiant avant les dates d’examens. Ces critères cherchent à réduire la part de subjectivité, bien que cette part reste importante pour l'évaluation des aptitudes humaines et de la créativité.

Une bonne évaluation demande que les bonnes questions soient posées et que des indicateurs pertinents soient utilisés.

L’évaluation est :

- obligatoire : légale
- nécessaire : ne pas évaluer, c’est nier la valeur d’un travail
- évolutive : mesure les progrès réalisés
- communiquée : obligatoire
- permet l’autoévaluation : re-questionne ses propres capacités

PLANNING EVALUATION FORMATION 2022/2023		
MODULES	**TYPE d'ÉVALUATION**	**DATES***
1	Travail individuel portant sur une problématique étudiée lors du stage M1 (document écrit et soutenance)	Rendu écrit 08 décembre 2023 Oral 21 décembre 2023
2	Enquête de santé publique (document écrit – UE33 analyse statistique et application informatique - et soutenance M2)	Rendu écrit 15 janvier 2024 Oral 18 janvier 2024
4	Analyse systémique et stratégique portant sur le stage M4 (document écrit valide l'UE 43 Politiques médico-sociales et de santé)	Rendu écrit 12 février 2024 Oral 22 février 2024
5	Fiche pédagogique + intervention auprès d'étudiants lors du stage M5	Rendu écrit : syllabus A adresser dès réalisation animation 202 Oral Sur lieu de stage Semaine 25 avril 2024
3/6	Mémoire	Présentation orale publique « avancée du projet étape» : 16 février 2024 Soutenance : du 24 au 26 juin 2023

***DATES** : Les dates données ci-dessus sont susceptibles d'être modifiées en raison d'impératifs pédagogiques et d'organisation avec l'URCA.

MODULE 1 – 110 heures INITIATION A LA FONCTION D'ENCADREMENT

Finalité
appréhender les éléments contributifs à un changement d'identité professionnelle (passage « soignant » vers « cadre »)

Objectifs
distinguer les personnalités que peut présenter l'homme au travail
expliquer les comportements relatifs à la notion de groupe d'hommes au travail
décrire les règles générales qui s'imposent aux hommes vivant dans la société française
définir les éléments constitutifs à la fonction cadre

Contenu	Volume horaire	intervenants
- I **Notions de psychologie** : L'histoire, les grands courants, théories, concepts et principes fondamentaux ; La psychologie des groupes et des individus ; La psychologie dans le travail.	12	Sophie BERJOT
II. - **Notions de sociologie** : L'histoire, les grands courants, théories, concepts et principes fondamentaux ; La sociologie des groupes et des organisations ; La sociologie du travail.	12	**Marc FOURDRIGNIER**
III. - **Notions de communication** : L'histoire, les grands courants, théories, concepts et principes fondamentaux ; Les outils de la communication ; Les outils et la gestion de l'information.	6	EF
IV. - **Notions générales d'économie et de finances publiques :** Les concepts et notions de base de l'économie ; Les agents économiques et la comptabilité nationale Les instruments de la politique économique Les finances publiques.		
V. **- Notions générales de droit** : Les sources du droit ; Le droit constitutionnel et le droit administratif ; Le droit civil et le droit du travail ; le droit communautaire ; Les responsabilités juridiques.	6	Sylvain PASTEAU
VI. - **La fonction de cadre :** L'histoire et l'évolution de la fonction ; Le cadre et la fonction d'encadrement Les missions, fonctions et rôles de l'encadrement.	24	EF
TOTAL	**60 h**	

MUS		
Normes et représentations du champ sanitaire et social UE 31.1	18	Marc FOURDRIGNIER
Approfondissement en sociologie des organisations UE 31.2	18	Marc FOURDRIGNIER
Management des équipes des unités de soins UE 34.1	18	Monique COMBES
TOTAL	**54 h**	

Méthodes pédagogiques
CM – TD – analyse de pratique

Validation individuelle	Semaine 50	10mn de présentation + 20 mn d'échange*
Travail écrit : analyse fonctionnelle de l'entreprise /20 Argumentation orale du travail écrit /20		1 universitaire + 1 formateur
*sous-réserve		

MODULE 2 – Santé Publique 90 heures

Finalité	Objectifs
intégrer la notion de problème de santé et la démarche pour répondre à un besoin de santé publique	définir les concepts mobilisés en santé publique expliquer la démarche de santé publique décrire les institutions sanitaires et sociales et les politiques de santé Europe

Contenu	Volume horaire	intervenant	**MUS**		
- I. - **Données générales :** a) Les concepts et principes de santé publique : - définitions et représentations sociales - identification des besoins de santé ; - santé des populations. b) Les démarches de santé publique : - prévention, promotion et éducation pour la santé ; - hygiène de l'environnement ; - soins de santé primaires et communautaires. c) Les indicateurs de santé publique : - données démographiques et épidémiologiques ; - codification et nomenclature des activités ; - évaluations des prestations. d) Les grands problèmes actuels de santé publique. II. - **La politique de santé publique et ses moyens** : a) La protection sociale et la solidarité : - risques et régimes ; - structures de recouvrement et de prestations ; - aide sociale et action sociale. b) Les organismes de santé publique. c) L'organisation sanitaire et sociale : - structures de l'Etat et structures territoriales ; - institutions sanitaires et sociales ; - exercice libéral. d) L'évaluation des politiques de santé publique.	18 18	équipe SP CHU EF	Gestion de projet/ méthodologie du projet des unités de soins UE 32.3 L'Europe sociale UE 41.2 Analyse économique des politiques sociales 31.3 **C2E** Approfondissement en économie de la santé et la protection sociale UE 31	18 18 18 60	
TOTAL	36		TOTAL	MUS 54 C2E 60	

Méthodes pédagogiques CM – TD –		
Validation collective 4 groupes Thème : Gestion des risques Travail écrit : démarche de santé publique /20 (UE 32) Argumentation orale du travail écrit /20	janvier 2023	20 mn de présentation + 10 mn d'échange* Formateurs IFCS + équipe SP CHU + N ZAGMOURI + A LAGUILLAU

MODULE 3 – 90 heures ANALYSE DES PRATIQUES ET INITIATION A LA RECHERCHE

Finalité Appréhender la démarche professionnelle fondée sur la science au travers de ses pratiques et savoirs			**Objectifs** Expérimenter la méthode et les outils de la recherche conduire l'analyse critique d'une situation de travail à l'aide de cadres conceptuels préétablis		
Contenu **I. Définition et références théoriques** - l'épistémologie ; - les objets et champs de l'analyse des pratiques ; - les types et niveaux de recherches. II**. - Méthodologie d'analyse des pratiques** : - les démarches cliniques ; - la dimension culturelle des pratiques ; - les modes de transmission des savoirs ; - l'analyse méthodologique des pratiques. **III. - Méthodologie de la recherche :** - l'investigation et la documentation ; - l'analyse et la problématique ; - l'élaboration et la validation d'hypothèses ; - l'échantillonnage, le groupe test et l'expérimentation ; - l'analyse et l'exploitation des résultats. **IV. - Outils d'analyse des pratiques et de la recherche** : - les enquêtes, les études de cas ; - les outils d'information : banque de données, publications ; - les outils de recueil : questionnaires, interviews, entretiens, sondages ; - les outils de traitement : analyse de contenu, statistiques. V. - **Bases théoriques et cliniques de l'analyse des pratiques professionnelles et de la recherche appliquée :** - les techniques et technologies professionnelles ; - les domaines, disciplines et champs professionnels. VI. - **Analyse des pratiques, recherche et éthique** : - la législation et la réglementation - le Conseil national d'éthique, la Commission nationale informatique et liberté. **TOTAL**	Volume horaire 18 **18**	intervenants	**MUS** Méthodologie qualitative, analyse statistique et applications informatiques UE 33.2 Mémoire de recherche professionnel UE 35 et 44 Démarche qualité et pratique d'évaluation dans les ESH UE 43.2 **C2E** Techniques qualitatives UE 33.1 Statistique appliquée UE 33.2 Méthodologie du stage et du mémoire. UE 35 **TOTAL**	30 24 18 20 20 24 MUS **72** C2E **64**	Noura ZAGMOURI Monique COMBES
Méthodes pédagogiques CM – TD – simulation					
Validation couplée module 6		Semaines 08 et 25 2023	Directeurs de mémoire universitaire, + professionnel +formateur		

MODULE 4 – 150 heures FONCTION D'ENCADREMENT

Finalité	Objectifs
Appréhender les éléments concourant à forger une posture cadre de santé	Décrire les savoirs législatifs (droit du travail) financiers et managériaux afin de gérer une équipe de professionnels de la santé Décliner les évolutions impactant le système de santé en les adaptant aux projets développés dans son environnement professionnel Décrire les principes façonnant l'autorité du cadre de santé

Contenu	Volume horaire	intervenant			
I **- Le cadre législatif et réglementaire du secteur** sanitaire et social : L'histoire des institutions et les références législatives ; La fonction publique hospitalière, les conventions collectives du secteur sanitaire et social ; Le droit syndical et les instances de représentation des personnels ; Les règles d'exercice des professions de santé.	3 3	Equipe Direction CHU	**MUS**		
II. - Le management : a) L'histoire, les grands courants, théories, concepts et principes fondamentaux. b) Les démarches, méthodes et modèles : - analyse stratégique et conduite de projet ; - animation d'équipe, négociation et décision, gestion des conflits, résolution de problèmes ; - gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, évaluation et notation ; - autorité et pouvoir, délégation et contrôle.	36	EP	Accompagnement du changement dans les ESH UE 43.1 Droit du travail public UE 32.1 Droit du travail privé UE.32.2 **C2E** Droit de la santé UE 34.1 Droit de la protection sociale UE 34.2 New public Management : mise en œuvre et enjeux analytiques UE 41.1	18 15 15 20 20 40	Monique COMBES
III. - **L'organisation et les conditions de travail :** a) Les structures et leur fonctionnement : - secteurs et services et leurs relations ; - coopérations avec les instituts de formation. b) L'organisation et l'amélioration des conditions de travail : - organisation du travail dans les différents secteurs d'activité ; - analyse des charges physiques, psychiques et mentales ; - ergonomie. c) L'hygiène et la sécurité : - prévention des risques professionnels ; - sécurité des locaux et installations ; - comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, et comité de lutte contre les infections nosocomiales.	3				
IV. - L'organisation et l'évaluation des activités professionnelles : a) Les procédures et les protocoles d'activités professionnelles ; b) La planification et l'organisation des activités professionnelles ; c) La démarche d'assurance qualité et l'évaluation qualitative et quantitative des prestations professionnelles	15	Professionnels de santé EP			

V. - L'usager et les structures de soins : a) Les droits des patients ; b) Les relations avec les patients, les familles, les réseaux de soins ; c) La prévention des risques iatrogènes d) Le secret médical, le secret professionnel et l'éthique. **VI. - La gestion économique et financière** : a) Le financement et le budget des établissements : - ressources, tutelles et procédures ; - comptabilité hospitalière, budgets de service. b) La gestion économique : - équipements, locaux ; - stocks, consommables et petit matériel. c) Les outils de gestion et de contrôle : - centres de responsabilité ; - tableaux de bord, outils de gestion médicalisée ; - informatique, archivage des informations. **TOTAL**	12 12 **84**	Contrôleurs de gestion	**TOTAL**	**MUS 48** **C2E 80**	
Méthodes pédagogiques CM – TD – simulation					
Validation individuelles Travail écrit : analyse systémique stratégique/20 Argumentation orale de l'analyse /20		Janvier 2023	10mn de présentation + 20 mn d'échange 1 universitaire +formateur		

MODULE 5 – 150 heures FONCTION DE FORMATION

Finalité	Objectifs
Appréhender les éléments concourant à forger une posture cadre de santé formateur	Décrire les savoirs législatifs (droit à la formation) financiers et andragogiques nécessaires pour gérer un groupe d'apprenants en santé Décliner les processus cognitifs, conatifs et affectifs qui entrent en jeu lors d'un apprentissage Définir les intérêts des méthodes et outils pédagogiques

Contenu	Volume horaire	intervenant			
I. **- Le cadre législatif et réglementaire de la formation** : L'histoire des institutions et les références législatives ; La réglementation dans la fonction publique hospitalière et dans le secteur sanitaire et social privé. II. - **La pédagogie** : a) L'histoire, les grands courants, théories, concepts et principes fondamentaux. b) Les démarches, méthodes et modèles : - projets, stratégies et modalités pédagogiques ; - contenus et référentiels de formation ; - méthodes et méthodologie d'évaluation ; - exposé, analyse et synthèse, commentaire ; - travaux de groupe, travaux dirigés. c) Les outils et supports pédagogiques : - fonds et recherche documentaires ; - aides et supports audiovisuels et informatiques. d) Les facteurs de mise en œuvre de la formation : - potentialités, aptitudes et capacités ; - relation formateur - étudiants, besoins et motivations ; - rôle du formateur, pédagogie adaptée à l'adulte. **III. - L'organisation et les dispositifs de formation :** a) Les formations initiales et continues du secteur sanitaire et social : - formations initiales : conditions d'accès, programmes, diplômes et certificats ; - formations continues : typologie des actions, conditions d'accès. b) Les structures et le fonctionnement des établissements de formation : - écoles et instituts de formations initiales ; - organismes et centres de formation continue ; - relations avec les tutelles, les établissements. **IV. - L'organisation et l'évaluation des systèmes pédagogiques :** a) Les procédures et protocoles de l'apprentissage professionnel initial et continu ; b) La planification et l'organisation de la formation professionnelle initiale et continue ; c) La démarche de certification et l'évaluation qualitative et quantitative de la formation	6 144	EP Professionnels De formation			

professionnelle initiale et continue. **V. - L'étudiant et la formation** : a) Les droits des personnes en formation initiale et continue ; b) Les relations avec l'institut de formation, le lieu de stage et les patients. **VI. - La gestion de la formation :** a) La gestion et le financement des écoles et instituts de formation initiale ; b) La gestion et le financement de la formation continue ; c) La gestion des locaux, équipements et outils pédagogiques**.** **TOTAL**	150				
Méthodes pédagogiques CM – TD					
Validation individuelle Travail écrit : syllabus /20 Animation d'une séquence d'enseignement en institut de formation /20		Semaine 7	10mn de présentation + 20 mn d'échange* 1 formateur		

MODULE 6 – 150 heures APPROFONDISSEMENT DES FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Finalité	Objectifs
Affirmer les savoirs acquis lors de la formation en regard de la projection professionnelle effectuée durant la formation	Décrire les savoirs législatifs (droit du travail) financiers et managériaux afin de gérer une équipe de professionnels de la santé Décliner les évolutions impactant le système de santé en les adaptant aux projets développés dans son environnement professionnel Décrire les principes façonnant l'autorité du cadre de santé

	Volume horaire	intervenants			
Approfondissement de la fonction d'encadrement : - analyse et actualisation des récentes évolutions et connaissances scientifiques appliquées aux filières professionnelles ; - analyse des pratiques appliquées aux filières professionnelles ; - démarches d'organisation du travail appliquées aux filières professionnelles ; - responsabilités et particularités des cadres gestionnaires ; - analyse et perspectives d'évolution des métiers ; - coopérations et interactions des métiers ; - législation et réglementation européenne de l'exercice des professions ; - éthique et déontologie professionnelles. **Approfondissement de la fonction de formation** : - analyse et actualisation des récentes évolutions et connaissances scientifiques appliquées aux filières professionnelles ; - analyse des pratiques pédagogiques appliquées aux filières professionnelles ; - démarches de conception pédagogique appliquées aux filières professionnelles ; - responsabilités et particularités des cadres formateurs ; - analyse et perspectives d'évolution des formations - coopérations et interactions des formations ; - législation et réglementation européenne de la formation des professions ; - éthique et déontologie professionnelles. **Approfondissement du module Santé publique** : - analyse des pratiques de santé publique appliquées aux filières professionnelles ; - démarches de conception d'un programme appliqué aux filières professionnelles ; - responsabilités et particularités des cadres de santé publique ; - législation et réglementation européenne de santé publique ; - références et programmes prioritaires européens et internationaux. **TOTAL**	**35**	Professionnels Multi filières	**MUS** Conférences professionnels/chercheurs/experts UE 42.1 **Anglais de spécia**lité et projet collectif UE 33.1 42.2 Gouvernance des organisations (publiques, privées de l'ESS) UE 41.1 **C2E** Grands débats contemporains autour de la santé UE 42 Anglais de spécialité UE 32.2 et UE 41.1 Approches territoriales de la santé UE 32.1 **IFCS** Gouvernance économique des établissements de soins MUS UE 34.3 et C2E UE 42.2 Politique médico-sociale et de santé UE 43.3 et C2E UE 34.2 Gestion financière des établissements de soins MUS UE 34.2 et C2E UE 34.1 **TOTAL**	15 18 18 25 20 15 18 18 18 **MUS 105** **C2E 114**	

Méthodes pédagogiques CM – TD – simulation		
Validation individuelle Présentation orale avancée de la recherche Travail écrit : mémoire de recherche professionnelle /10 Argumentation orale /10	Semaine 08 Semaine 25	5 mn présentation + échanges public - directeur professionnel + formateurs 20 mn de présentation + 20 mn d'échange Directeurs professionnel et universitaire + formateur

LES RESULTATS ATTENDUS

Les étudiants envisageront les activités suivantes avec une relative sensation de maîtrise :

Se positionner en tant que cadre de santé

- Analyser un contexte de travail
- Elaborer un diagnostic de situation
- Situer sa place de cadre de santé et son niveau de responsabilité dans un système, une organisation de travail et de partenariat, au sein des équipes médicales, paramédicales, administratives
- Piloter, animer une équipe et l'accompagner dans le changement
- Conduire des projets
- Adapter sa communication aux interlocuteurs en fonction des situations
- Prendre des initiatives et développer son autonomie
- Prendre des décisions et les assumer
- Analyser sa pratique de cadre de santé

Organiser les activités des professionnels des secteurs de soins et des étudiants en formation initiale et évaluer leurs compétences

- Identifier les logiques de l'offre et de la demande en lien avec les besoins de santé
- Argumenter les étapes d'une démarche de projet en santé publique
- Concevoir et organiser la production de soins avec l'équipe médicale à partir d'une réflexion stratégique
- Evaluer l'activité clinique, technique et les pratiques professionnelles dans les objectifs d'amélioration continue de la qualité des soins, des prestations et de gestion des risques
- Evaluer les compétences des professionnels de l'unité de soins ou médico-technique
- Utiliser la formation professionnelle comme levier de management
- Initier, mettre en œuvre et évaluer un projet
- Évaluer les conditions de travail et en favoriser l'amélioration
- Assurer la coordination et le suivi budgétaire des activités de l'unité ou du secteur
- Développer des partenariats internes et externes

Former des professionnels et des étudiants

- Situer la formation professionnelle dans son contexte historique, sociologique, psychosociologique et législatif
- Analyser les mécanismes d'apprentissage
- S'inscrire dans une démarche d'ingénierie pédagogique et de formation
- Construire et mettre en œuvre des interventions pédagogiques
- Analyser et adopter la posture d'apprenant et de pédagogue (enseignant, formateur, tuteur)
- Évaluer les acquisitions des apprenants
- Concevoir, élaborer et évaluer des dispositifs de formation initiale ou continue
- Initier et mettre en œuvre une démarche permanente de professionnalisation et de développement des personnels

Contribuer à l'amélioration des pratiques de soins fondées sur la recherche :

- Chercher et traiter l'information pour assurer la veille professionnelle
- Problématiser une situation professionnelle du point de vue du cadre de santé

- Mobiliser des concepts pour analyser des situations
- Mettre en œuvre des méthodes et des techniques de recherche
- Communiquer les résultats et soutenir un travail de recherche d'intérêt professionnel à partir d'une production écrite.